

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 22 NOVEMBRE 2022

PROCÈS VERBAL

Mme le Maire

Chers collègues bonsoir.
Je vous propose de commencer. Nous allons procéder à l'appel des présents.

Mme Florence LABOUREE

Étaient présents : M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. ARGAUT , Jean-Pierre, M. André MAITROT, Mme ROTH Michèle , Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, , BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, NONCIAUX-GRADOS Véronique, MM. GOUJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda, DURUPT Sandra, MM. BOSSAERT Renaud, GROSJEAN Sébastien, Mme PAGLIA Olympe, M. CORNEVIN Jean-Pierre, Mme ROGE Patricia et M. LAROCHE Sébastien formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

M. BALLANFAT Florent
Mandataire M. CORNEVIN Jean-Pierre

M. TRIAULAIRE Jean-Pierre
Mandataire M. DUMONT Jean-Michel

Mme ERCAN Meryem
Mandataire Mme LEDOUBLE Catherine

M. NOEL Cédric
Mandataire M. LIMA Emmanuel

Mme EDESA Stephanie
Mandataire Mme LEROY Marie-Pierre

Était absente :

Mme SAINT-DIZIER Virginie

Mme le Maire

Merci beaucoup.
Il y a lieu de désigner une secrétaire de séance. Je vous propose Mme Olympe PAGLIA.
Y a-t-il des oppositions, des abstentions ?
Je vous remercie.

Nous devons ensuite adopter le procès-verbal du du 28 septembre 2022. Avez-vous des questions ou remarques ? Il n'y en a pas, pas d'opposition, pas d'abstention. Je vous remercie.

Je voudrais vous demander l'autorisation de vous présenter un rapport qui vous est remis sur table, il concerne une étude de faisabilité approfondie pour de l'autoconsommation collective photovoltaïque et une demande d'aide de subvention. Etes-vous d'accord pour que l'on ajoute ce rapport à l'ordre du jour ? Pas d'opposition, pas d'abstention, je vous remercie.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 13 décembre à 19 h 00.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.

ADOPTION DU RÉFÉRENTIEL BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2023

(Lecture du rapport par M Alain BALLAND)

Vote : unanimité

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL FILIÈRE CULTURELLE – AGENTS CONTRACTUELS

(Lecture du rapport par M Jean-Luc DRAGON)

Vote : unanimité

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU TABLEAU DES EFFECTIFS – GRADE DE RÉDACTEUR

(Lecture du rapport par Monsieur Jean-Luc DRAGON)

Vote : unanimité

PERSONNEL MUNICIPAL – RÈGLES D'OUVERTURE, DE FONCTIONNEMENT, DE GESTION ET DE CLÔTURE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS

(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)

Vote : unanimité

**INSTAURATION DU « FORFAIT MOBILITÉS
DURABLES » AU PROFIT DES AGENTS
DE LA COLLECTIVITÉ**

(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)

Vote : unanimité

**AVENANT N°1 AUX CONVENTIONS AVEC LES
ASSOCIATIONS SAINT-ANDRÉ ANIMATION LOISIRS
ET VINS ET PASSION**

(Lecture du rapport par Mme Claudie LANOUX)

Vote : unanimité

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-ANDRÉ-
LES-VERGERS ET L'ASSOCIATION LA TROUPE**

(Lecture du rapport par Monsieur Farid RAHAMNIA)

Vote : unanimité

**CLASSE DE NEIGE 2023 : BUDGET PRÉVISIONNEL,
TARIFS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

(Lecture du rapport par Mme Michèle ROTH)

Mme Patricia ROGE

Je profite du rapport pour exprimer ce que je voulais demander à la commission scolaire et jeunesse qui n'a pas eu lieu puisque vous avez estimé qu'il n'y avait pas d'ordre du jour assez fourni pour organiser une commission.

Je dois vous avouer que cela me surprend et je trouve cela dommage de ne pas garder ces temps d'échanges et de discussions, en plus là, il y avait une délibération. Les commissions peuvent aussi être des lieux où l'on avance ensemble même si nous sommes dans l'opposition et vous dans la majorité.

De plus, nous sommes actuellement en plein mois des enfants et je pense que l'éducation est un sujet quand même essentiel. On pourrait avoir des choses à se dire.

Je me rends compte que nous sommes bientôt à mi-mandat et nous n'avons toujours pas les grands axes éducatifs puisque nous n'avons toujours pas le projet éducatif local. On m'avait dit à l'époque qu'il était en cours de rédaction mais on ne le voit toujours pas arriver.

C'est dommage et je pense que de faire vivre les commissions, c'est aussi important que d'attendre le conseil municipal pour sortir des choses.

Mme Michèle ROTH

Nous avons décidé de ne pas faire cette commission car il n'y avait que ce rapport à passer mais il y a une prochaine commission qui a lieu le 5 décembre.

Mme Patricia ROGER

Oui j'ai bien noté Mme ROTH, ce que je voulais dire c'est qu'il était dommage de ne pas avoir une commission un peu plus approfondie et si je me suis adressée volontairement à Mme le Maire c'est parce que je pense qu'elle vous délègue ces commissions.

Je pense qu'il aurait peut-être fallu avoir une formation d'élu qui fasse que ces commissions soient plus vivantes, celle-ci en particulier, et parle vraiment de politique globale pour la ville.

Je vais vous donner mon point de vue, je ne pensais pas aller si loin. Lors de cette commission, on passe un bon moment, on écoute des bilans mais qui sont uniquement techniques sur des actions qui sont faites pendant les vacances ou les mercredis avec les centres de loisirs. Ce sont des choses qu'on pourrait nous envoyer par mail. On fait venir des professionnels uniquement pour qu'ils nous fassent des bilans.

C'est très bien, c'est intéressant, ils font du bon travail mais où est le projet éducatif ? Qu'est-ce qu'on attend pour nos enfants ? On n'apporte pas de sujet de fond. Ce n'est pas contre les personnes mais franchement il y a d'autres lieux où on fait avancer les choses, on discute, on échange, on n'est pas d'accord, peu importe, mais je pense que la vie démocratique passe aussi par là.

D'ailleurs dans ce conseil, on n'entend jamais personne parler, en dehors de ceux qui sont dans l'opposition. Mais c'est dommage de ne plus avoir ce temps autour de l'éducation et d'ailleurs je ne parle même pas de la petite enfance qui a complètement disparu des sujets qu'on peut aborder et qui avant était à la commission sociale.

J'étais contente que ça passe dans l'éducation car pour moi ça faisait partie de l'éducation et du coup cela a disparu puisque l'on n'en parle jamais. Donc il y a plein de choses comme ça qui ont disparu. Et voilà, c'est mon avis personnel et je trouve ça dommage.

Mme le Maire

Alors en ce qui concerne le projet éducatif, il est toujours pour l'instant en phase d'élaboration, ce sont les techniciens qui sont en train de travailler dessus. Sachant qu'on y a ajouté des volets culturels et sportifs. Une proposition va être faite prochainement aux élus, mais le travail n'est pas encore tout à fait terminé, c'est dans les tuyaux, vous nous avez un peu devancés.

Mme Patricia ROGE

Je veux juste finir en disant que je comprends que le projet éducatif soit écrit par des techniciens, mais on est bien d'accord que les grands axes, c'est la nouvelle municipalité qui a été élue il y a presque deux ans qui doit les impulser auprès des professionnels.

Mme le Maire

Nous sommes bien d'accord, donc vous allez avoir des propositions et ce seront les élus qui valideront ou pas les propositions qui vont être faites.

Pour ce qui est de l'organisation des commissions, comme vous l'avez dit tout à l'heure, je laisse à chaque adjoint le soin de présider sa commission. Ce n'est pas moi qui fixe le calendrier, là c'est vrai que nous avons 2 conseils qui sont assez rapprochés, pour la plupart des commissions, il y a une seule réunion pour les 2 conseils alors il se trouve que la vôtre, elle va être entre le premier et le deuxième, certaines réunions ont eu lieu avant le premier, quelques-unes doivent se réunir deux fois.

En fait, on est obligé de faire 2 conseils car on ne pouvait matériellement pas tout mettre dans le même, c'est assez rare vous remarquerez qu'on ait 2 conseils aussi rapprochés donc je m'en excuse, je vous occupe deux soirées. Mais du coup, certaines commissions ne se réuniront qu'une fois pour les deux conseils ce qui est le cas de la commission scolaire.

Alors évidemment, les sujets qui peuvent être abordés en commission peuvent tout à fait être discutés. Si vous souhaitez qu'on en élargisse le contenu et l'ordre du jour, c'est quelque chose qui peut être discuté au sein de la commission, mais pas ici.

Je vous propose de voter sur le rapport concernant les classes de neige. Y a-t-il des oppositions, des abstentions ?

Vote : unanimité

Mme le Maire

Pour mémoire, on avait reporté les classes de neige qui n'ont pas pu avoir lieu l'année dernière à cette année par le biais d'un avenant, c'est ce qui vous a été dit dans le rapport. Une fois que ces classes de neige seront terminées nous feront comme nous nous étions engagés à faire un questionnaire à destination des familles pour savoir s'ils souhaitent poursuivre avec l'option classe de neige ou bien s'ils souhaitent plutôt qu'on se tourne vers des classes vertes.

Je rappelle qu'on en avait parlé il y a quelque temps, mais là avec le covid ça a perturbé un petit peu notre organisation. Nous avons un marché qui avait été attribué à La Ligue de l'Enseignement pour les classes de neige de l'année dernière, que nous avons dû reporter à cette année. Il n'y avait pas possibilité d'avoir une réflexion cette année. Il s'agit d'une précision que je souhaitais vous donner.

ACQUISITION DE 2 PARCELLES APPARTENANT À TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE – CHEMIN DE L'ÎLE GERAMINE

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

Vote : unanimité

ACQUISITION DE PARCELLES APPARTENANT À M. PETITJEAN – BOIS DE LA FONTAINE SAINT- MARTIN, BOIS DU BERT CORTINS ET AUTRES

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

RENOUVELLEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUES DES MARAICHERS, DES AGRICULTEURS ET DES BONNETIERS – FONDS DE CONCOURS À VERSER AU SDEA

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

Vote : 31 voix pour

1 non-participation (M. DRAGON Jean-Luc n'a pas pris part au vote en raison de son appartenance au SDEA)

RENOUVELLEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AVENUES D'ECHENILLY, DES BARBEREAUX ET RUE PIERRE DE CELLE – FONDS DE CONCOURS À VERSER AU SDEA

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

Vote : 31 voix pour

1 non-participation (M. DRAGON Jean-Luc n'a pas pris part au vote en raison de son appartenance au SDEA)

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE – DÉSIGNATION DU DÉLÉGATAIRE ET APPROBATION DU CONTRAT – AUTORISATION À SIGNER

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

Vote : unanimité

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE PAUL MAITROT – AUTORISATION À LANCER LE MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2021

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

Le Conseil municipal prend acte de ce rapport.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT 2021

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

Le Conseil municipal prend acte de ce rapport.

**SERVICE COMMUN TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE
– GESTION DES CHATS ET CHIENS ERRANTS –
AVENANT N°2**

(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)

Vote : unanimité

**Répartition du fonds national de péréquation des
ressources intercommunales et communales
année 2022**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

**Société publique locale SPL XDEMAT –
Renouvellement de la convention de
prestations intégrées**

(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)

Vote : 30 voix pour
2 non-participations (MM LIMA Emmanuel et
BALLAND Alain n'ont pas pris part au vote en raison de
leur appartenance à la SPL)

**Étude de faisabilité approfondie
d'autoconsommation collective photovoltaïque –
Demande d'aides CLIMAXION**

(Lecture du rapport par Madame Catherine LEDOUBLE)

M. Sébastien LAROCHE

Il est toujours pertinent de développer les énergies renouvelables par le solaire photovoltaïque donc c'est une bonne chose. Mais afin de rationaliser ces différentes études : les études d'opportunité et les études de faisabilité, ne pourrait-on pas s'inclure dans le cadre du plan climat énergie territorial de TCM qui lui pourrait plus globaliser ses différentes études et peut-être amoindrir les coûts ?

Mme le Maire

Il n'y a pas d'intérêt particulier. Non, ça ne me semble pas forcément amoindrir le coût, là on va utiliser un dispositif qui existe déjà et en fait le plan climat et énergie va recenser l'ensemble des dispositifs qui existent dans lesquels on peut inclure tel ou tel projet. Mais on n'a pas de mutualisation de coûts par ce biais-là.

Je ne sais pas si ma réponse est claire. L'idée c'est vraiment de faire une étude globale de déploiement sur la commune.

Vote : unanimité

**INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE
DONNÉE À MME LE MAIRE PAR APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Mme le Maire

Je vous remercie.

La séance est levée et je vous souhaite une bonne soirée.

FIN DE LA SEANCE A 20H00

La Secrétaire de Séance,
Mme Olympe PAGLIA